

# **Le Club Gymnix Inc.**

États financiers

31 août 2020

## **Table des matières**

Rapport de l'auditeur indépendant	1
Bilan	5
Évolution des actifs nets	6
Résultats	7
Renseignements complémentaires	8
Flux de trésorerie	10
Notes afférentes aux états financiers	11

## **RAPPORT DE L'AUDITEUR INDÉPENDANT**

Aux administrateurs de Le Club Gymnix Inc.,

### **Opinion**

Nous avons effectué l'audit des états financiers ci-joints de Le Club Gymnix Inc., qui comprennent le bilan au 31 août 2020, ainsi que les états des résultats, de l'évolution des actifs nets et des flux de trésorerie pour l'exercice clos à cette date, ainsi qu'un résumé des principales méthodes comptables et d'autres informations explicatives.

À notre avis, les états financiers ci-joints donnent, dans tous leurs aspects significatifs, une image fidèle de la situation financière du Le Club Gymnix Inc. au 31 août 2020, ainsi que des résultats de son exploitation et de ses flux de trésorerie pour l'exercice clos à cette date, conformément aux Normes comptables canadiennes pour les organismes sans but lucratif.

### **Fondement de l'opinion**

Nous avons effectué notre audit conformément aux normes d'audit généralement reconnues du Canada. Les responsabilités qui nous incombent en vertu de ces normes sont plus amplement décrites dans la section «Responsabilités de l'auditeur à l'égard de l'audit des états financiers» du présent rapport. Nous sommes indépendants de la société conformément aux règles de déontologie qui s'appliquent à l'audit des états financiers au Canada et nous nous sommes acquittés des autres responsabilités déontologiques qui nous incombent selon ces règles. Nous estimons que les éléments probants que nous avons obtenus sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion d'audit.

### **Autre point**

Les états financiers pour l'exercice clos le 31 août 2019 n'ont pas fait l'objet d'un audit, mais plutôt d'un Rapport de mission d'examen.

### **Responsabilités de la direction et des responsables de la gouvernance à l'égard des états financiers**

La direction est responsable de la préparation et de la présentation fidèle des états financiers conformément aux normes comptables canadiennes pour les entreprises à capital fermé ainsi que du contrôle interne qu'elle considère comme nécessaire pour permettre la préparation d'états financiers exempts d'anomalies significatives résultant de fraudes ou d'erreurs.

Lors de la préparation des états financiers, c'est à la direction qu'il incombe d'évaluer la capacité de la société à poursuivre son exploitation, de communiquer, le cas échéant, les questions relatives à la continuité de l'exploitation et d'appliquer le principe comptable de continuité d'exploitation, sauf si la direction a l'intention de liquider la société ou de cesser son activité ou si aucune autre solution réaliste ne s'offre à elle.

Il incombe aux responsables de la gouvernance de surveiller le processus d'information financière de la société.

### **Responsabilité de l'auditeur à l'égard de l'audit des états financiers**

Nos objectifs sont d'obtenir l'assurance raisonnable que les états financiers pris dans leur ensemble sont exempts d'anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs, et de délivrer un rapport de l'auditeur contenant notre opinion. L'assurance raisonnable correspond à un niveau élevé d'assurance, qui ne garantit toutefois pas qu'un audit réalisé conformément aux normes d'audit généralement reconnues du Canada permettra toujours de détecter toute anomalie significative qui pourrait exister. Les anomalies peuvent résulter de fraudes ou d'erreurs et elles sont considérées comme significatives lorsqu'il est raisonnable de s'attendre à ce que, individuellement ou collectivement, elles puissent influencer sur les décisions économiques que les utilisateurs des états financiers prennent en se fondant sur ceux-ci.

Dans le cadre d'un audit réalisé conformément aux normes d'audit généralement reconnues du Canada, nous exerçons notre jugement professionnel et faisons preuve d'esprit critique tout au long de cet audit. En outre :

- nous identifions et évaluons les risques que les états financiers comportent des anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs, concevons et mettons en oeuvre des procédures d'audit en réponse à ces risques, et réunissons des éléments probants suffisants et appropriés pour fonder notre opinion. Le risque de non-détection d'une anomalie significative résultant d'une fraude est plus élevé que celui d'une anomalie significative résultant d'une erreur, car la fraude peut impliquer la collusion, la falsification, les omissions volontaires, les fausses déclarations ou le contournement du contrôle interne;
- nous acquérons une compréhension des éléments du contrôle interne pertinents pour l'audit afin de concevoir des procédures d'audit appropriées aux circonstances, et non dans le but d'exprimer une opinion sur l'efficacité du contrôle interne de la société;
- nous apprécions le caractère approprié des méthodes comptables retenues et le caractère raisonnable des estimations comptables faites par la direction, de même que des informations y afférentes fournies par cette dernière;
- nous tirons une conclusion quant au caractère approprié de l'utilisation par la direction du principe comptable de continuité d'exploitation et, selon les éléments probants obtenus, quant à l'existence ou non d'une incertitude significative liée à des événements ou situations susceptibles de jeter un doute important sur la capacité de la société à poursuivre son exploitation. Si nous concluons à l'existence d'une incertitude significative, nous sommes tenus d'attirer l'attention des lecteurs de notre rapport sur les informations fournies dans les états financiers au sujet de cette incertitude ou, si ces informations ne sont pas adéquates, d'exprimer une opinion modifiée. Nos conclusions s'appuient sur les éléments probants obtenus jusqu'à la date de notre rapport. Des événements ou situations futurs pourraient par ailleurs amener la société à cesser son exploitation;

- nous évaluons la présentation d'ensemble, la structure et le contenu des états financiers, y compris les informations fournies dans les notes, et apprécions si les états financiers représentent les opérations et événements sous-jacents d'une manière propre à donner une image fidèle.

Nous communiquons aux responsables de la gouvernance notamment l'étendue et le calendrier prévus des travaux d'audit et nos constatations importantes, y compris toute déficience importante du contrôle interne que nous aurions relevée au cours de notre audit.

Nous estimons que les éléments probants que nous avons obtenus sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion.

Montréal (Québec) le 27 novembre 2020

<sup>1</sup>CPA auditeur, CA, permis de comptabilité publique n° A107258

**BILAN**

31 août 2020

	2020	2019
<b>ACTIF</b>		
<b>Actif à court terme</b>		
Encaisse	60 010 \$	214 700 \$
Placements échéant au cours du prochain exercice	58 375	314 231
Débiteurs (note 3)	<u>636 462</u>	<u>576 008</u>
	754 847	1 104 939
<b>Placements (note 4)</b>	<b>630 173</b>	<b>264 852</b>
<b>Immobilisations corporelles (note 5)</b>	<b>105 142</b>	<b>79 219</b>
	<u>1 490 162 \$</u>	<u>1 449 010 \$</u>
<b>PASSIF ET ACTIFS NETS</b>		
<b>Passif à court terme</b>		
Créditeurs	169 257 \$	111 865 \$
Montant dû à l'état	919	5 073
Revenus reportés	<u>474 857</u>	<u>536 266</u>
	645 033	653 204
<b>Dette à long terme (note 6)</b>	<b>30 000</b>	<b>-</b>
	<u>675 033</u>	<u>653 204</u>
<b>ACTIFS NETS</b>		
Investis en immobilisations	567 481	520 445
Non affectés	<u>247 648</u>	<u>275 361</u>
	815 129	795 806
	<u>1 490 162 \$</u>	<u>1 449 010 \$</u>

Au nom du conseil d'administration:

\_\_\_\_\_  
Administrateur\_\_\_\_\_  
Administrateur

	Investis en immobili- sations	Non affectés	<b>2020</b>	2019
<b>Solde</b> au début de l'exercice	520 445 \$	275 361 \$	<b>795 806 \$</b>	752 461 \$
Excédent des produits sur les charges	-	19 323	<b>19 323</b>	43 345
Investissement en immobilisations	47 036	-	<b>47 036</b>	( 2 023 )
Affectation d'origine interne	-	( 47 036 )	<b>( 47 036 )</b>	2 023
<b>Solde</b> à la fin de l'exercice	567 481 \$	247 648 \$	<b>815 129 \$</b>	795 806 \$

	<b>2020</b>	2019
<b>Produits</b>		
Revenus - volet récréatif	<b>398 280 \$</b>	626 099 \$
Revenus - volet compétitif	<b>446 020</b>	530 941
Subventions (note 11)	<b>375 032</b>	121 954
Intérêts	<b>10 165</b>	11 228
Autres revenus	<b>90 068</b>	73 108
	<hr/> <b>1 319 565</b>	1 363 330
<b>Charges</b>		
Main d'oeuvre (Annexe A)	<b>920 791</b>	932 851
Frais - volet récréatif (Annexe B)	<b>35 298</b>	46 615
Frais - volet compétitif (Annexe C)	<b>152 501</b>	174 807
Frais d'administration (Annexe D)	<b>170 539</b>	145 718
Amortissement	<b>21 113</b>	19 994
	<hr/> <b>1 300 242</b>	1 319 985
<b>Excédent des produits sur les charges</b>	<hr/> <b>19 323 \$</b>	43 345 \$

	<b>2020</b>	2019
<b>Annexe A - Main d'oeuvre</b>		
Salaires	<b>826 603 \$</b>	845 546 \$
Charges sociales	<b>86 609</b>	81 856
Stage et formation	<b>7 579</b>	5 449
	<b>920 791 \$</b>	932 851 \$

<b>Annexe B - Frais - volet récréatif</b>		
Dépenses camp de jour	<b>3 561 \$</b>	8 528 \$
Dépenses loisirs	<b>6 143</b>	1 973
Affiliations récréatives	<b>25 594</b>	36 114
	<b>35 298</b>	46 615

<b>Annexe C - Frais - volet compétitif</b>		
Remises de partenariat Gymnix	<b>4 816 \$</b>	7 381 \$
Affiliations compétitives	<b>16 372</b>	13 412
Transport scolaire sport études	<b>13 110</b>	10 159
Achats de maillots	<b>10 339</b>	7 536
Services spécialisés	<b>60 361</b>	59 495
Frais de déplacements entraîneurs	<b>20 973</b>	20 228
Bourse aux athlètes	<b>828</b>	13 400
DEPA compétitions et camps	<b>25 702</b>	43 196
	<b>152 501 \$</b>	174 807 \$

**Annexe D - Frais d'administration**

	<b>2020</b>	<b>2019</b>
Entretien et réparations	<b>37 601 \$</b>	4 722 \$
Fournitures de bureau	<b>7 793</b>	11 369
Matériel de sport	<b>7 384</b>	5 977
Mauvaises créances	<b>1 067</b>	1 008
Frais bancaires et de cartes de crédit	<b>( 6 996 )</b>	19 404
Frais de déplacements	<b>3 255</b>	3 166
Publicité et promotion	<b>823</b>	3 871
Représentation	<b>8 629</b>	4 028
Honoraires professionnels	<b>23 349</b>	38 213
Taxes et assurances	<b>10 173</b>	5 584
Communications	<b>31 375</b>	3 164
Affiliation aux fédérations	<b>7 104</b>	7 024
Frais informatique	<b>27 146</b>	22 131
Achats pour boutique	<b>11 836</b>	16 057
	<hr/>	
	<b>169 472 \$</b>	144 710 \$
	<hr/> <hr/>	

	<b>2020</b>	2019
<b>Activités de fonctionnement</b>		
Excédent des produits sur les charges	<b>21 743 \$</b>	45 845 \$
Éléments sans effet sur la trésorerie:		
Amortissement des immobilisations corporelles	<b>21 113</b>	19 994
	<b>42 856</b>	65 839
Variation nette des éléments hors caisse du fonds de roulement (note 7)	<b>( 180 510 )</b>	( 81 361 )
	<b>( 137 654 )</b>	( 15 522 )
<b>Activités d'investissement</b>		
Acquisition d'immobilisations corporelles	<b>( 47 036 )</b>	( 5 653 )
Produit de cession des immobilisations corporelles	-	5 575
	<b>( 47 036 )</b>	( 78 )
<b>Activités de financement</b>		
Augmentation de la dette à long terme	<b>30 000</b>	-
<b>Diminution de la trésorerie et des équivalents de trésorerie</b>	<b>( 154 690 )</b>	( 15 600 )
<b>Trésorerie et équivalents de trésorerie</b> au début de l'exercice	<b>214 700</b>	230 300
<b>Trésorerie et équivalents de trésorerie</b> à la fin de l'exercice (note 7)	<b>60 010 \$</b>	214 700 \$

## **1. STATUTS CONSTITUTIFS ET NATURE DES ACTIVITÉS**

L'organisme a été constituée le 5 juin 1973 en vertu de la Partie III de la Loi sur les compagnies du Québec. Ses principales activités sont d'entraîner des gymnastes amateurs, et de promouvoir les avantages d'une bonne forme physique.

L'entité est un organisme sans but lucratif enregistré au sens de la Loi de l'impôt sur le revenu et elle est exonérée d'impôts sur le revenu.

## **2. PRINCIPALES MÉTHODES COMPTABLES**

L'organisme a choisi d'appliquer les normes comptables canadiennes pour les organismes sans but lucratif. L'organisme a également adopté les méthodes comptables suivantes:

### **Apports**

L'organisme applique la méthode du report pour comptabiliser les apports.

### **Comptabilité par fonds**

Les produits et les charges afférents à la prestation de services et à l'administration sont présentés dans le fonds d'administration générale.

Les produits et les charges afférents aux activités d'immobilisations sont présentés dans le fonds d'immobilisations.

### **Constataion des produits**

Les apports affectés sont constatés à titre de produits du fonds approprié dans l'exercice au cours duquel les charges connexes sont engagées. Les apports non affectués sont constatés à titre de produits du fonds approprié lorsqu'ils sont reçus ou à recevoir si le montant à recevoir peut faire l'objet d'une estimation raisonnable et que sa réception est raisonnablement assurée.

### **Immobilisations corporelles**

Les immobilisations corporelles sont comptabilisées au coût d'acquisition. Elles sont amorties en fonction de leur durée de vie utile respective selon la méthode de l'amortissement dégressif aux taux suivants:

Équipement	20%
Équipement informatique	30%
Mobilier	20%

## 2. PRINCIPALES MÉTHODES COMPTABLES (suite)

### Estimations comptables

Pour dresser des états financiers, la direction de l'organisme doit faire des estimations et poser des hypothèses qui ont une incidence sur les montants présentés dans les états financiers et les notes y afférentes. Ces estimations sont fondées sur la connaissance que la direction possède des événements en cours et sur les mesures, que l'organisme pourrait prendre à l'avenir. Les résultats réels pourraient être différents de ces estimations.

### Instruments financiers

L'organisme évalue initialement ses actifs financiers et ses passifs financiers à la juste valeur, sauf dans le cas de certaines opérations entre apparentés qui sont évaluées à la valeur comptable ou à la valeur d'échange selon le cas.

Elle évalue ultérieurement tous ses actifs financiers et ses passifs financiers au coût ou au coût après amortissement.

Les actifs financiers évalués au coût après amortissement se composent de l'encaisse, des placements et des débiteurs.

Les passifs financiers évalués au coût après amortissement se composent des créditeurs.

## 3. DÉBITEURS

	2020	2019
Comptes-clients	376 692 \$	319 519 \$
Avances à un organisme sous contrôle commun	241 673	244 093
Intérêts courus à recevoir	<u>18 097</u>	<u>12 396</u>
	<b>636 462 \$</b>	<b>576 008 \$</b>

## 4. PLACEMENTS

	2020	2019
Placements garantis liés au marché, échéant entre août 2021 et avril 2024.	688 548 \$	264 852 \$
Tranche échéant au cours du prochain exercice	<u>58 375</u>	<u>-</u>
	<b>630 173 \$</b>	<b>264 852 \$</b>

**5. IMMOBILISATIONS CORPORELLES**

			2020	2019
	Coût	Amortissement cumulé	Valeur comptable nette	
Équipement	538 755 \$	437 693 \$	101 062 \$	76 552 \$
Équipement informatique	5 527	3 780	1 747	2 497
Mobilier	23 199	20 866	2 333	170
	567 481 \$	462 339 \$	105 142 \$	79 219 \$

**6. DETTE À LONG TERME**

	2020	2019
Emprunt ne portant pas intérêt, garanti par le gouvernement dans le cadre des programmes d'aide en rapport avec la covid-19. Le montant remboursable sera de 30 000 \$ si remboursé avant décembre 2022.	30 000	-

Le remboursement du principal à l'égard de la dette à long terme susmentionnée doit se faire de la manière suivante, pour les prochains exercices:

2023	30 000 \$
------	-----------

**7. FLUX DE TRÉSORERIE**

**Variation nette des éléments hors caisse du fonds de roulement**

	2020	2019
Débiteurs	( 62 874 )\$	( 87 893 )\$
Placements	( 109 465 )	( 186 748 )
Revenus reportés	( 61 409 )	143 405
Montant dû à l'état	( 4 154 )	4 784
Créditeurs	57 392	45 091
	( 210 510 )\$	( 81 361 )\$

## **8. TRÉSORERIE**

Le poste TRÉSORERIE ET ÉQUIVALENTS DE TRÉSORERIE est constitué de l'encaisse.

## **9. OPÉRATIONS ENTRE APPARENTÉS**

Trois administrateurs de l'entité Le Club Gymnix Inc. sont également membres du Conseil d'administration de International Gymnix et exercent une influence notable sur les politiques stratégiques de chacun des organismes.

Des frais de location d'équipement ont été chargés à International Gymnix de 20 000 \$ (2019 - 20 000\$). Des frais de sous-traitance totalisant 28 000 \$ ont été chargés cette année à ce même organisme (2019 - 18 000\$).

Ces opérations sont conclues dans le cours normal des activités et sont inscrites à la valeur d'échange. Cette valeur correspond au montant de la contrepartie payée et convenue entre les parties et est déterminée selon la méthode du recouvrement des coûts.

Les soldes entre les apparentés ne comportent ni intérêt, ni modalité de remboursement définie.

## **10. INSTRUMENTS FINANCIERS**

L'organisme, par l'intermédiaire de ses instruments financiers, est exposé à divers risques, sans pour autant être exposé à des concentrations de risque. L'analyse suivante indique l'exposition de l'organisme aux risques au 31 août 2020.

### **Risque de liquidité**

L'organisme est exposé à ce risque principalement en regard de ses créditeurs.

### **Risque de crédit**

Les principaux risques de crédit pour l'organisme sont liés aux débiteurs.

### **Risque de marché**

L'organisme est exposé à ce risque principalement en regard de ses placements. Le risque de marché est le risque que la juste valeur ou les flux de trésorerie futurs d'un instrument financier fluctuent en raison de variations des prix du marché.

## 11. SUBVENTIONS

	<b>2020</b>	2019
Ville de Montréal - Convention	<b>87 665</b>	78 674
Ville de Montréal - Jeux de Montréal	-	2 320
Programme soutien excellence sportive	<b>10 400</b>	11 000
ARGMC	<b>700</b>	460
Sport Montréal	<b>1 000</b>	3 000
Gymnastique Québec	<b>15 000</b>	23 000
Gym Canada	<b>10 000</b>	3 500
Programme soutien excellence sportive.		
Covid-19		
Ville de Montréal - camps de jour	<b>14 700</b>	-
Subvention salariale d'urgence	<b>225 567</b>	-
Portion non remboursable du CUEC	<b>10 000</b>	-
	<hr/> <b>375 032</b> <hr/>	<hr/> 121 954 <hr/>

## 12. HYPOTHÈSE DE LA CONTINUITÉ DE L'EXPLOITATION

Les présents états financiers ont été préparés à partir des normes comptables qui s'appliquent à une entreprise en exploitation. Ceci présuppose que l'entreprise poursuivra son exploitation pendant un avenir prévisible et qu'elle sera capable de réaliser ses actifs et de s'acquitter de ses dettes dans le cours normal de ses activités.

Au mois de mars 2020, l'Organisation mondiale de la santé a décrété une pandémie mondiale de la COVID-19. À la suite de cet événement, l'organisme a vu ses activités ralenties substantiellement.

L'organisme a pris des mesures pour atténuer les répercussions de cette crise. Elle a notamment obtenu un prêt de 40 000\$ garanti par le gouvernement du Canada dans le cadre du programme Compte d'urgence pour les entreprises canadiennes. De plus, l'organisme a également demandé et obtenu la Subvention salariale d'urgence du Canada afin de l'aider à faire face à ses frais de main d'oeuvre. La Ville de Montréal a également consenti à une subvention spéciale non récurrente pour les camps de jour.

Les présents états financiers n'ont pas subi les redressements qui seraient nécessaires si l'hypothèse de la continuité de l'exploitation n'était pas fondée, parce que la direction estime que les mesures, décrites ci-dessus, qu'elle a prises ou qu'elle prévoit prendre, atténueront l'effet des conditions et faits qui font douter du bien-fondé de cette hypothèse.